



Nouméa, le

12 AOUT 2013

RECEPISSE

de déclaration d'une installation classée

Le Président de l'assemblée de la province Sud,

soussigné, **CERTIFIE** avoir reçu à la date du 09/12/2011, la déclaration de la société SEMA SARL concernant l'exploitation d'une menuiserie ébénisterie, sise 4 rue Lavoisier ZI Ducos – commune de NOUMEA.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rub.	Désignation	Capacités	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2410	Atelier où l'on travaille le bois ou matériaux combustibles analogues.	P = 100 KW	50 KW < P < 200 KW	D	L'arrêté n°129/CE du 25/06/86
2464	Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces (métaux, matières plastiques, etc....) par des procédés utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques (1).	Q = 1000 L	300 L < Q < 1500 L	D	La délibération n° 723-2008/BAPS du 19/09/08
1530	Bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues (dépôts de -).	V = 5 m ³	V < 1000 m ³	NC	-
2920	Réfrigération ou compression (installations de -)	Pabs = 7 KW	Pabs < 10 MW	NC	-

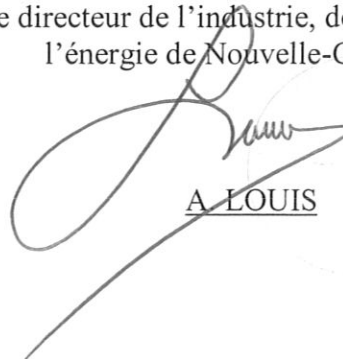
P = Puissance installée ; Q = Quantité ; V = Volume ; Pabs = Puissance absorbée ; D = Déclaration ; NC = Non Classée.

La société SEMA SARL, est tenue de se conformer à la délibération et à l'arrêté susmentionnés fixant les prescriptions générales applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article n° 414-5 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 de ce même code, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration à la présidente de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

Pour le Président de l'assemblée de la province
Sud et par délégation,
le directeur de l'industrie, des mines et de
l'énergie de Nouvelle-Calédonie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. LOUIS', is written over a faint circular stamp. The signature is fluid and cursive.

A. LOUIS